



## La crise rohingya

FICHE-INFO ECHO

### Faits et chiffres

#### Aide humanitaire de l'UE\* :

#### Myanmar/ Birmanie et Bangladesh

2017 :  
presque  
€ 27 millions

Depuis 2007 :  
près de  
€ 130 millions

*\* Ces chiffres représentent  
uniquement l'aide fournie par  
la Commission européenne et  
ne comprennent pas les  
contributions individuelles  
des États membres de l'UE.*

*Pour de plus amples  
informations, veuillez  
contacter le bureau régional  
d'ECHO à Bangkok  
Tél. : (+66 2) 305 26000*

*Pierre Prakash, agent  
régional de l'information –  
email :  
[pierre.prakash@echofield.eu](mailto:pierre.prakash@echofield.eu)*

*Site internet :  
<http://ec.europa.eu/echo>*



*\* Toutes les dernières  
fiches-info ECHO :  
[bit.ly/echo-fi](http://bit.ly/echo-fi)*



Plus de cinq ans après les violences interethniques qui avaient éclaté dans l'État du Rakhine au Myanmar/Birmanie en 2012, de nombreuses personnes sont toujours en situation de déplacement, une grande majorité d'entre elles étant rohingyas. © UE/ECHO/Pierre Prakash

### En bref

- La crise des Rohingyas est une crise des droits de l'Homme aux conséquences humanitaires graves. Au Myanmar/Birmanie, les Rohingyas disposent d'un **accès très limité aux services de base et opportunités de subsistance viables, en raison des restrictions de circulation qui leur sont imposées et du déni de leur citoyenneté**. Cette situation a fait d'eux le plus vaste peuple apatride au monde.
- La crise a une **réelle dimension régionale** au vu des quantités de Rohingyas fuyant vers les pays voisins. Après les violents incidents survenus dans le nord du Rakhine en août 2017, plus de 655 500 Rohingyas ont fui, traversant la frontière avec le Bangladesh. L'année précédente, quelque 87 000 personnes avaient déjà fui suite aux incidents violents survenus en octobre 2016.
- Depuis 2010, **l'Union européenne (UE) a alloué près de € 77 millions d'aide humanitaire aux populations vulnérables de l'État birman du Rakhine**, y compris dans les zones plus isolées du nord. En 2017, pour plus de € 8 millions, l'UE a financé des projets à travers tout l'État du Rakhine, visant à répondre à certains des besoins les plus urgents, notamment en matière d'alimentation et de nutrition, de soins de santé de base, d'accès à l'eau, d'assainissement, de protection et de logement, des communautés affectées et déplacées par les épisodes violents de 2012 et 2016.
- L'UE a aussi alloué des fonds significatifs à l'organisation d'une aide vitale pour les réfugiés rohingyas non-enregistrés dans le **district bangladais de Cox Bazar**, par l'intermédiaire d'ONG et de l'ONU. **Depuis 2007, plus de € 53 millions, dont € 18,7 millions en 2017, ont été investis** dans des soins de santé de base, un accès à l'eau, un assainissement, un hébergement, une aide nutritionnelle, des mesures de protection et un soutien psychologique.

## Situation et besoins humanitaires

**L'État de Rakhine, dans l'ouest du Myanmar/Birmanie**, accueille de longue date une population musulmane qui s'autodétermine comme étant rohingya. Depuis des décennies, ce peuple est victime de discriminations légales et sociales. Bien qu'il entretienne des relations commerciales historiques avec la communauté bouddhiste du Rakhine, il existe depuis longtemps des tensions entre ces deux ethnies. La loi sur la citoyenneté de 1982 a retiré aux Rohingyas leur statut de citoyen ainsi que leur droit à l'autodétermination. Les Rohingyas doivent aussi se plier à de nombreuses restrictions au quotidien : ils ne peuvent voyager ni se marier sans autorisation, sont interdits de travailler en dehors de leurs villages et, en raison des restrictions de circulation qui leur sont imposées, ne disposent pas d'un accès suffisant aux opportunités de subsistance, aux soins médicaux et à l'éducation.

En 2012, les violences généralisées dans le Rakhine central ont entraîné le déplacement de 140 000 personnes, des Rohingyas pour la plupart. Tandis que les autorités ont enclenché un processus de retour limité, plus de 120 000 personnes demeurent encore déplacées dans la région de Sittwe, plus de cinq ans après les faits, et vivent dans des camps sordides et surpeuplés, où elles ne disposent que d'un accès limité aux soins de santé, à l'éducation et aux opportunités de subsistance. Les tensions et la méfiance entre les Rohingyas et les autres communautés du Rakhine perdurent.

Certains groupes du Rakhine croient, à tort, que l'aide humanitaire, pourtant strictement allouée selon les besoins, est distribuée de manière inéquitable et ne profite qu'aux Rohingyas. En mars 2014, ces ressentiments ont donné lieu à des attaques organisées contre des bureaux, résidences et entrepôts de la communauté internationale, qui se sont traduites en plusieurs millions d'euros de pertes. En 2015, les interventions menées en réponse aux conséquences des inondations et du passage d'un cyclone, et en soutien aux populations affectées, toutes communautés confondues, ont quelque peu démenti ces a priori. Mais ces derniers demeurent majoritaires dans l'opinion publique, en raison, en partie, des opportunités limitées de développement existant dans l'État du Rakhine. L'accès aux camps de PDI autour de Sittwe demeure extrêmement réglementé, entravant l'organisation d'une aide adaptée et opportune. Et l'accès a encore été drastiquement restreint lors de la crise d'août 2017.

Le 25 août 2017, de violentes attaques perpétrées par des insurgés rohingyas contre de multiples postes de police dans le nord du Rakhine, ont enclenché une nouvelle spirale de violence, et depuis lors, quelque 655 500 civils ont fui au Bangladesh. La reprise des combats a abruptement interrompu les opérations humanitaires dans le Rakhine. Seul le mouvement de la Croix-Rouge – c'est-à-dire le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Croix-Rouge birmane (MRC) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) – et, dans une certaine mesure, le Programme alimentaire mondial (PAM) fournissent actuellement une aide alimentaire sur place. Les autres services vitaux, notamment tout ce qui concerne la nutrition, la santé, la protection et l'aide psychosociale, sont vastement suspendus pour le moment. Les récents affrontements sont survenus moins d'un an après la dernière insurrection du 9 octobre 2016 contre trois postes de garde-frontières, qui avait entraîné une série de violents incidents et opérations militaires qui s'étaient traduits en des déplacements massifs de Rohingyas (87 000 personnes) partis chercher refuge au Bangladesh.

Les violences d'août 2017 dans l'État birman du Rakhine ont déclenché un nouvel afflux de réfugiés rohingyas au **Bangladesh**, faisant peser un poids supplémentaire sur les agences humanitaires opérant dans ce pays, dont les moyens avaient déjà été mis à rude épreuve par le précédent afflux d'octobre 2016. Avec ce nouvel afflux, la population rohingya vivant dans les camps du Cox Bazar a presque atteint le million de personnes ; ils étaient 300 000 avant ces événements. Les premières arrivées de Rohingyas au Bangladesh remontent à 1978, avec un fort afflux en 1991-1992. Aujourd'hui, quelque 33 000 personnes résident dans les deux camps officiels gérés par l'Agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR), à Nayapara et Kutupalong. Alors que ces personnes sont reconnues comme réfugiés par le gouvernement bangladais, tous les autres réfugiés sont qualifiés de 'nationaux sans-papiers du Myanmar' et ne disposent d'aucun statut légal au Bangladesh. Le refus de la part des autorités bangladaises d'enregistrer les Rohingyas à la naissance et de leur fournir certificats de mariage et autres documents officiels attestant de leur état civil, complique l'évaluation de l'ampleur des besoins humanitaires des Rohingyas vivant au Bangladesh et pour beaucoup dans des conditions difficiles, avec un régime alimentaire insuffisant et pas assez diversifié, et un accès restreint aux soins de santé. Sans statut légal, ils ne sont pas non plus en mesure de suivre une éducation ou de saisir les opportunités d'emploi officielles, et demeurent donc vulnérables à l'exploitation et autres risques relatifs à leur protection.



## Réponse humanitaire de l'Union européenne

Le service d'aide humanitaire de la Commission européenne finance depuis 1994 des programmes de secours humanitaires dans **l'État du Rakhine au Myanmar/Birmanie** et dans **le district de Cox Bazar au Bangladesh**. L'UE a ouvert un bureau à Dakha au Bangladesh en 2002, et un autre à Yangon au Myanmar/Birmanie en 2005, afin de faciliter les distributions européennes d'aide humanitaire.

Depuis 2010, l'UE a consacré près de € 77 millions d'aide humanitaire aux populations les plus vulnérables de l'État du Rakhine au **Myanmar**, y compris ses zones septentrionales les plus isolées. En 2017, l'UE a financé des projets à travers tout l'État du Rakhine, en vue de répondre à certains des besoins les plus urgents, notamment en matière d'alimentation, de nutrition, de soins de santé de base, d'accès à l'eau, d'assainissement, de protection et de logement, des communautés affectées et déplacées par les épisodes de violence. Aux côtés de ses partenaires humanitaires, l'UE continue d'organiser des services de base. Pour pouvoir assurer cette aide vitale, la sécurité des travailleurs humanitaires et un accès sans entrave aux communautés qui en bénéficient doivent être garantis.



Dans l'État du Rakhine au Myanmar/Birmanie, la Commission européenne propose des services de base dans les camps de PDI, créés au lendemain des violences interethniques de 2012, comme un accès à l'eau potable et des installations sanitaires. © UE/ECHO/Pierre Prakash



Au Bangladesh, des soins de santé de base et une aide nutritionnelle sont organisés, tant pour les réfugiés non-enregistrés que pour les communautés qui les accueillent. © UE/ECHO/Pierre Prakash

L'UE alloue également des fonds significatifs à l'organisation, par l'intermédiaire d'ONG internationales et de l'ONU, d'une aide vitale pour les réfugiés rohingyas non-enregistrés dans le district de Cox Bazar au **Bangladesh**. Depuis 2007, plus de € 53 millions ont été investis dans des soins de santé de base, un accès à l'eau, un assainissement, une aide au logement, une aide nutritionnelle, des mesures de protection et un soutien psychologique – dont € 18,7 millions rien qu'en 2017. Outre cette aide vitale, le service d'aide humanitaire de l'UE continue aussi de plaider en faveur d'une meilleure communication avec les populations déplacées et d'un système d'aide plus orienté sur la protection des civils. En réponse à l'afflux massif de Rohingyas suite aux récents épisodes de violence, le mécanisme européen de protection civile a été activé en octobre 2017 afin de renforcer le pôle de coordination de l'aide établi en vue de simplifier l'organisation d'une présence humanitaire plus forte et soutenir les activités humanitaires organisées en faveur des réfugiés rohingyas.

